Communication and Argumentation in the Public Sphere **ISSN 1843 - 7893**
(2007) Year I, Issue 3
Galati University Press
Editors: Anca Gâță & Adela Drăgan
Proceedings of the Conference *Public Space* vs *Private Space*, THIRD VOLUME
April 12th-14th, 2007 – "Dunărea de Jos" University, Galați Romania
pp. 514-522

Florence HÉNON

L'engagement citoyen et le volontariat, une expérience partagée

IUT de Chartres, Université d'Orléans,
Laboratoire de recherche, GREC/O EA n°532-4200 Bordeaux 3, France
florence.henon@univ-orleans.fr

Introduction

Conformément à la Résolution du 27 février 2001 et aux recommandations du 05 décembre 2001 des Nations Unies sur le volontariat, nous constatons que ce dernier répond à un engagement citoyen par l'intermédiaire de projets précis, divers, nationaux voire internationaux. Cet apprentissage personnel et social, dans un temps déterminé renforce la solidarité mondiale. Cette implication sera à l'honneur et traitée sous trois axes: volontariat, solidarité et éthique. De cette manière, nous essayerons de mettre en exergue les différents éléments qui participent à la réussite d'un volontariat à travers l'exemple de la fédération Université Sans Frontière, association reconnue d'utilité publique.

Les sociologues utilisent le concept d'engagement quand *ils essaient de rendre compte du fait que les individus s'engagent dans des trajectoires d'activités cohérentes*. Ainsi, une forme d'action, caractéristique de groupes ou de personnes spécifiques qui répond à des revendications, correspond à un engagement. Le partage des convictions est essentiel dans l'engagement personnel qui s'inscrit dans une certaine période temporelle. De même, la représentation des valeurs communes facilitent l'investissement et l'action cohérente d'individus. Avant de parler d'engagement citoyen, attardons-nous sur la notion de citoyen et de civisme. Le terme citoyen a un sens précis car il définit un ensemble de droits et de devoirs réciproques. En effet, la citoyenneté organise une société dont tous les membres sont juridiquement et politiquement égaux, quelles que soient leurs origines et leurs caractéristiques. La citoyenneté repose donc, sur l'idée de l'égale dignité de tous les êtres humains. L'école est un des hauts lieux de formation au civisme et à l'exercice de la démocratie, parfois le seul. Dès la maternelle, les enfants expérimentent la vie collective et doivent mettre en œuvre, entre autres, les règles de civilité. L'école participe pleinement à la formation, aux comportements civiques et elle aide les élèves à comprendre mais aussi à s'approprier les fondements d'une société démocratique. La mission du système éducatif correspond à éduquer les élèves dans leur globalité c'est-à-dire à les aider à acquérir des savoirs, des comportements mais aussi à s'ouvrir au monde proche ou lointain. Le savoir-être vise une évolution du rapport de chaque élève au groupe, à la société et au monde. Le travail coopératif, le travail en groupe, les débats, le partage des tâches et la prise d'initiatives essaient, dans de nombreux projets et innovations pédagogiques de répondre à l'élaboration de l'élève-citoyen.

BDD-A25342 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

1. Volontariat et action

Pour le gouvernement français le volontariat représente «la rencontre d'un désir d'engagement d'un individu avec le projet d'intérêt général porté par une association, fondation ou autre organisme ». Ainsi, il existe divers volontariats qui ne relèvent pas des mêmes cadres: volontariats associatif, civil de cohésion sociale et de solidarité ou le service volontaire européen. Tous s'inscrivent dans une durée déterminée ce qui répond à un temps de projet précis. M. Johannes Dejonge, observateur du Conseil de l'Europe définit l'action volontaire par les mots suivants: apprendre, partager et aider les autres. Nous nous intéresserons davantage au statut récent de volontaire associatif.

1.1 Le volontariat associatif en France

En France, le volontariat associatif, régi par le code civil est mis en place à partir de 2006 (loi n° 2006-586 du 23 mai 2006) suite à la loi sur le volontariat civil de 2000 (loi n° 2000-242 du 14 mars 2000) et il forme un des axes prioritaires de la politique sociale du gouvernement. Ce cadre permet aux citoyens français de participer à des actions solidaires durant une période déterminée de leur vie dans des domaines divers de prévention et d'éducation. Il sert aussi à renouveler le lien social et à offrir des perspectives aux jeunes dans les quartiers difficiles après la crise dans les banlieues. Cette forme d'engagement a pour vocation de devenir le 3ème pilier des ressources humaines des associations. En effet, ce contrat de solidarité internationale doit revêtir un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel et/ou concourir à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel, des droits, à la diffusion de la culture, de la langue française et des connaissances scientifiques. Ainsi le volontariat associatif participe pleinement à la cohésion sociale et renforce les ressources humaines de l'association concernée. Le privé intéressé par ce statut sous-tend un engagement délibéré au sein d'un organisme et donc d'un réseau. Cette mission exclusive peut durer jusqu'à 2 ans. Ainsi, ce temps lui permet de s'impliquer et de s'investir totalement dans un projet d'intérêt général. Il peut percevoir jusqu'à 627€ d'indemnité mensuelle, non imposable.

1.2 Le volontariat et les Nations-Unies

Le volontariat est une formidable passerelle entre le système des Nations Unies et les citoyens du monde. Il permet des échanges et des liens entre ces deux réseaux, la société civile mondiale et les institutions intergouvernementales internationales. Ces synergies correspondent à *« l'expression ultime de l'essence même des Nations Unies »*, selon Kofi Annan. Il mobilise les communautés, répond aux stratégies de développement et à l'action collective. Les 8 objectifs essentiels du millénaire, retenus par les Etats Membres des Nations Unies vont de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté à l'éducation primaire pour tous en passant par l'arrêt de la propagation du VIH/sida. Ils constituent un schéma directeur à l'horizon de 2015.

1.3 Portrait d'un volontaire USF

La Fédération Université Sans Frontière est une association, loi 1901, reconnue d'utilité publique. Elle est composée de membres bénévoles qui s'engagent dans la coopération internationale, les échanges universitaires, les transferts de technologies et les réseaux de compétence. Il s'agit d'un laboratoire d'idées et d'initiatives destiné à éclairer le dialogue Nord-Sud. Université Sans Frontière établit des passerelles entre les acteurs de la pratique et du développement du savoir, afin de promouvoir de meilleurs liens entre les sachants et les apprenants. Elle participe à la

BDD-A25342 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

promotion et à la diffusion de l'enseignement des techniques, de la recherche universitaire et para-universitaire adaptés aux besoins locaux, pédagogiques, technologiques, culturels et sociaux. Dans ce cadre, elle intervient bénévolement pour des formations spécialisées, organise des colloques transdisciplinaires liés aux enjeux du développement durable dans les pays du Sud et élabore des projets solidaires. Depuis 2004, nous avons la chance de compter parmi nos membres actifs un volontaire qui a la charge de la direction des relations extérieures. Cette personne, employée à la Caisse des Dépôts et Consignations nous a contacté pour présenter sa candidature.

> J'ai connu la Fédération Université Sans Frontière d'abord par le biais des médias. Ensuite, par le site de la Fédération Université Sans Frontière puis, j'ai pris contact avec les responsables. A partir de là, mon intégration à la Fédération Université Sans Frontière n'était plus qu'une question de formalités.

Le statut de volontaire associatif n'existait pas encore, aussi a-t-il bénéficié de l'accord cadre de la Caisse des Dépôts et Consignations qui permettait une mise à disposition totale:

> Ma première demande en 2003 n'a pas été retenue. J'ai réitéré cette demande, bien argumentée en 2004. C'est ainsi que je suis à la disposition de la Fédération Université Sans Frontière depuis le 14 décembre 2004 .

Cette demande répond à un engagement citoyen véritable et correspond à la personne que la fédération Université Sans Frontière souhaitait recruter. Les arguments ne lui manquent pas et il affirme vouloir

> œuvrer pleinement en faveur des pays en développement dans le cadre des dispositifs français sur le développement des actions solidaires des pays du Nord vers ceux du Sud. La solidarité internationale est une mission très exaltante.

Nous constatons auprès de nos adhérents une implication très importante en terme d'engagement citoyen présent et passé. L'engagement résulte de décisions conscientes mais aussi survient progressivement dans la vie d'une personne. Ainsi, le directeur des relations extérieures a été en novembre 1992 membre fondateur, en partenariat avec le Maire de Toury, de l'Association Relais – Emploi à Janville, pour faciliter la recherche d'emplois des chômeurs sur un rayon de 20 kilomètres de Janville. Auparavant, les chômeurs devaient se rendre à Chartres, situé à 40 kilomètres de Janville et ce relais, non seulement leur permettait une économie de frais de déplacements, mais aussi leur offrait un cadre technique et social de prise en charge individuelle dans les démarches de recherches d'emplois. Puis en juin 1995, élu Conseiller municipal de la commune de Neuvy-en-Beauce en Eure et Loir, il aidait les populations démunies dans leurs tracasseries avec l'administration et autres. La secrétaire générale de la fédération qui est un membre fondateur a, elle aussi, un passé engagé. Elle a redynamisé avec un ami l'UNICEF Loiret et la ligue des droits de l'homme. En tant qu'enseignant-chercheur, elle a été secrétaire du SNSup et a créé la section à l'IUT de Bourges. Elle vit son engagement citoyen quotidiennement: vis à vis de sa famille puis de son entourage, voisins, amis dans le dialogue et l'écoute.

> Le travail est pour moi, une oeuvre collective et si le système français est en difficulté, c'est en partie parce que les syndicats n'ont pu ou n'ont pas su éviter le développement des individualismes qui tuent la cohésion par rapport à des dirigeants.

De même, la nature et l'Etat sont les thèmes récurrents de son engagement permanent. Elle affirme que nous devons préserver la nature pour les générations futures. Elle essaie d'avoir un regard critique et constructif envers l'Etat en s'engageant dans la vie municipale ou dans des associations qui luttent dans les domaines précités. Pour le directeur des relations extérieures, l'engagement citoyen doit façonner notre mémoire collective et participer à l'édification de notre identité nationale: fraternité et solidarité.

BDD-A25342 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

Le rôle du volontariat et son statut deviennent essentiels car ils permettent à de nombreuses associations ou fondations d'avancer. De plus, une telle expérience d'engagement citoyen enrichit systématiquement la personne concernée.

2. Solidarité et action

La mutualité, l'entraide internationale ont pour objectifs la construction et la réussite des projets et des actions. Pour cela, il faut agir par prospection, par analyse de la situation et dans une relation réciproque de confiance. Agir pour construire fait appel à différents savoirs et à une production de ces savoirs (rencontres, conventions, confrontation de méthodes, approches différentes, interculturel, dispositifs mis en œuvre, modélisation et autres …). Agir, c'est aussi mettre en place des projets et des stratégies tout en respectant l'autre. A titre de solidarité et de coopération internationale, la Fédération Université Sans Frontière a réalisé depuis sa création, différentes actions qu'elle poursuit aujourd'hui. Ainsi, elle crée des antennes régionales et nationales dans les pays du Sud, elle a participé à la création de l'Ecole Nationale d'Administration du Bénin, à des filières universitaires au Vietnam (Hanoï), à un pôle d'excellence en Afrique francophone de l'Ouest sur les «Risques industriels. Traitements des déchets» à Ouagadougou. Elle étudie d'autres créations de pôles d'excellence dans différents domaines, actuellement. Elle met en place des actions communes avec les organisations, les associations humanitaires et les collectivités locales. Elle a initié en 2005, au Sénat, la création de la fondation de l'Organisation Mondiale de la Diaspora Africaine. Des milliers d'ouvrages, cassettes, revues, matériels de travaux pratiques, matériels informatiques, équipements médicaux ont été expédiés au Bénin à Cotonou, au Tchad à N'Djamena, au Niger à Niamey, en Lituanie à Kaunas, en Guinée à Conakry, au Mali à Bamako, à Madagascar (Tananarive, Tamatave et à l'Institut d'Entreprenariat de l'Université de Tamatave) et au Burkina Faso à Ouagadougou. De même, elle adresse des livres, des cassettes d'apprentissage et un abonnement à la Revue "L'Entreprise" pour l'Institut Franco-Vietnamien de Formation à la Gestion d'Ho Chi Minh Ville, Viêt Nam, Phnom Penh (Cambodge) et de Da-Nang (Viêt-nam) ainsi qu'au Centre Franco-vietnamien de Hué (Viêt-nam), des ouvrages médicaux et des cassettes vidéo au Centre Universitaire de Formation et de Perfectionnement des Personnels de la Santé d'Ho Chi Minh Ville. A destination du Burkina-Faso, la fédération a dépêché du matériel de bureau, a formé aux premiers Secours de 91 stagiaires dont une quarantaine venait d'une école de couture de Ouagadougou (classe de 3ème année BEP); a participé à des soins médicaux d'enfants habitant dans la périphérie de Ouagadougou et dont les familles n'ont pas les moyens matériels et financiers d'aller à l'hôpital; a évalué des acquis en couture de 2 jeunes garçons placés par le Samu Social en réinsertion professionnelle dans 2 ateliers de couture à Ouagadougou. De plus, la formation aux premiers Secours pour le Samu Social de Ouagadougou, à l'hôpital Central de Ouagadougou, à l'hôpital de Fada N'Gourma, à la caserne des Pompiers, à la Compagnie Républicaine de Sécurité de Ouagadougou, à celle de Fada N'Gourma, à l'hôpital de Bobo-Dioulasso et auprès des enseignants du lycée public de Fada N' Gourma fonctionne régulièrement. La collecte et l'envoi de matériels, de vêtements, de livres et de médicaments pour des centres sociaux du Burkina-Faso continuent. A destination du Mali, nous avons fait dons de bus, envoyé des livres, des ordinateurs et du matériel à l'université de Bamako, aux lycée et collèges de Mopti des dons divers faits par des communes et des associations à des communes maliennes.

La solidarité des membres bénévoles USF n'est pas un vain mot et elle se décline par un altruisme et un allocentrisme liés à un profond respect de l'interculturel dans

BDD-A25342 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

lequel ils agissent en permanence. Le dictionnaire Le Robert définit le bénévole comme *« un bienveillant »,* le conseil économique et social comme

> celui qui s'engage librement pour mener à bien une action non salarié, non soumise à l'obligation de la loi en dehors de son temps professionnel et familial.

Le bénévolat est donc un don de temps librement consenti et gratuit. Le bénévole met au service des autres son énergie et ses compétences en y consacrant son temps libre. C'est un acte de citoyenneté fort et de philanthropie par excellence. Actuellement, quatre associations fonctionnent exclusivement avec des bénévoles. En France, selon les chiffres de l'INSEE, en 2005 le bénévolat équivalait à environ 720 000 emplois temps plein. On dénombre aujourd'hui 10 à 12 millions de bénévoles, soit 27% de la population française de plus de 15 ans, (30% des actifs et 27% de retraités). Le bénévolat constitue l'essence même de la vie associative Il n'existe pas de statut du bénévole car il y a trop de diversité des formes de bénévolat. Cependant, un soutien, un accompagnement et une reconnaissance seraient souhaitables pour le développer auprès des autres citoyens. La journée mondiale du bénévolat, le 5 décembre organisée par les Nations-Unies a pour objectifs d'illustrer les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté, de sensibiliser, de promouvoir l'action des bénévoles et de valoriser les initiatives locales.

Les valeurs de la fédération USF émanent de l'association elle-même, de son ambiance et de sa cohérence avec ses actions. On peut parler de culture d'entreprise, comme base fondatrice et elle constitue, comme le spécifie Nicolas Auray

> un collectif d'usagers stabilisé, rassemblé autour d'aspirations communes et d'idéaux partagés. (…) nous parlerons de culture morale.

En effet, les valeurs défendues par la secrétaire générale sont en corrélation directes avec celles de l'association puisqu'il s'agit de l'humanisme, du respect des autres et de la nature, de la laïcité au son sens philosophique du terme, non en opposition avec les religions, de la lutte contre l'ignorance, l'égoïsme et la pauvreté. Elle affirme que tout homme est perfectible et quelquefois il a besoin de travailler ou oeuvrer avec les autres pour le bien de l'humanité.

> Les valeurs auxquelles je crois sont les principes républicains notamment: liberté, égalité et fraternité. (…) Je défends ces valeurs de toutes mes forces dans le cadre plus particulièrement de la solidarité et de la laïcité.

En effet, elle a fondé, il y a bientôt 17 ans cette associations avec des collègues car elle croyait et défend toujours que la rencontre des peuples responsabilise l'homme, quelque soit son origine intellectuelle, culturelle, économique ou sociale.

> J'ai recherché cet enrichissement mutuel et je refuse un peu le terme d'aide pour prendre le terme d'échanges.

Cet engagement citoyen, ce bénévolat et cette solidarité permanente sont le fruit d'une réflexion sur les disparités mondiales qui date de son adolescence voire de son enfance en contact avec, nous dit-elle

> un merveilleux grand père humaniste et engagé sur tous les fronts, politique, social et intellectuel.

Les valeurs individuelles et collectives du directeur des relations extérieures et de la secrétaire générale, membre fondateur et celles de la fédération montrent bien les liens intrinsèques qui les unissent et qui rappellent ceux d'une indivision.

Tous les ans dans ses projets et ses colloques, USF consolide ses relations contractuelles entre les pouvoirs publics et les associations. Les difficultés rencontrées à contracter des engagements à long terme avec les administrations publiques sont soumises à la règle de l'annualité budgétaire. USF continue à participer activement, avec les partenariats, à des aides diverses de solidarité internationale.

Une meilleure reconnaissance de l'activité bénévole serait souhaitable. En effet, si le bénévolat s'arrêtait en France, ce serait catastrophique.

BDD-A25342 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

3. Éthique et action

On associe très souvent éthique et philosophie morale. L'un est d'origine grecque et l'autre latine mais tous les deux renvoient à l'idée de mœurs. Cependant, il existe une nuance car l'un penche vers ce qui est bon, l'autre vers ce qui est obligatoire. Le champ de l'éthique suppose de définir et de préciser des concepts caractérisant ce qu'est un bon ou un mauvais comportement, d'en examiner les justifications et de recommander l'un ou l'autre comportement. Longtemps, les scientifiques ont eu tendance à s'en abstraire, à considérer leur travail hors de ces préoccupations. Cependant, comme nous le verrons dans l'éthique appliquée, la bioéthique est un bon exemple de l'engagement de la science. L'éthique appliquée désigne l'examen philosophique des questions portant sur la vie publique ou privée, en relation avec le jugement moral. Ainsi, elle cherche à résoudre des questions controversées. On parle ainsi d'éthique dans l'économie et les finances, dans les affaires, dans la santé, dans les entreprises, sociale etc… L'éthique est-elle une discipline philosophique ou une science à part entière ? La relation qu'entretient l'éthique avec la philosophie montre que l'une est intrinsèquement liée à l'autre. Nous pouvons même parler d'une relation réciproque. Cependant, peut-on affirmer que toute philosophie est éthique ?

3.1 Historique de l'éthique

Au cours de son histoire, l'éthique a connu de nombreuses transformations et de grandes périodes. Ainsi dans l'Antiquité, l'éthique est dominée par le concept de vertu chez Socrate, Platon, Aristote, les stoïciens et Epicure. L'homme bon réalise bien sa fonction, son télos et il peut ensuite accéder au bonheur. Les premiers à étudier l'éthique sont les présocratiques puis Socrate. On considère d'ailleurs souvent Socrate comme le premier philosophe de l'éthique. Platon est le penseur de l'idée du Bien comme lumière et possibilité d'accès à la connaissance.

Aristote apporte une forme organisée et de nouvelles grilles conceptuelles à l'éthique. Il définit, en effet, dans *Ethique à Nicomaque* quatre causes dont la plus importante est, pour lui, la cause finale. Elle trouve son accomplissement par la juste mesure, la recherche de la bonne moyenne en vue du bonheur. Aristote considère l'éthique d'une manière plus anthropologique et naturaliste que Platon. L'éthique aristotélicienne du bonheur est une éthique téléologique car elle met l'accent sur les buts et les finalités d'une décision. De cette façon, elle s'oppose complètement à l'éthique kantienne, comme nous le verrons un peu plus loin:

> Le bonheur est ce qui caractérise le bien être parfait et le fait qu'il doit toujours être possédé pour soi et non pour une autre raison.

Epicure, Zénon et les stoïciens s'intéressent à leur tour à l'éthique. Dans la période héllénistique de nouvelles formes d'éthique apparaissent alors que les grecs sont dominés par le monde romain.

Les stoïciens grecs préfèrent la connaissance quand les romains privilégient l'action. Donc, pour les grecs, l'éthique correspond à la connaissance normative du comportement humain dont la finalité est l'alliance de la connaissance et de l'action droites.

Epictète pense qu'il est vain pour un individu isolé de vouloir influer sur des événements que nous ne maîtrisons pas et que nous ne devons nous sentir responsables que des événements sur lesquels nous pouvons avoir une influence. Il s'agit donc de connaître les normes de la nature c'est-à-dire de la raison. Cette connaissance implique la sagesse, état de la psyché qui la rend en quelque sorte invincible. L'éthique suppose donc, dans ce sens, une maîtrise surhumaine des passions, qui rapproche du dieu du monde.

BDD-A25342 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

Pendant la période carolingienne, la pensée platonicienne persiste avec *Le Banquet*, *La République* et d'autres textes.

Au XIIIème siècle, Saint Thomas d'Aquin essaie de réconcilier le christianisme et la philosophie d'Aristote. En effet, l'éthique fait l'objet de la seconde partie de la somme théologique. Ainsi l'idée de juste mesure, perçue chez Aristote se retrouve dans les grandes religions, christianisme mais aussi boudhisme.

Puis, avec la Réforme, les avancées de la science conduisent des personnalités comme Montaigne et Descartes à mettre en doute certaines affirmations traditionnelles de la période médiévale. Rappelons-nous l'affaire Galilée. Ainsi, ils remettent en question les causes finales, présentées par Aristote dans sa métaphysique.

Au début du XVIIème siècle, la casuistique, proposée par les catholiques et les protestants sert à étudier les cas de conscience. Cependant, en 1656, ses excès sont dénoncés par Blaise Pascal dans *Les Provinciales*.

Quelques décennies après Descartes, Spinoza développe une théorie de la connaissance qui rattache d'emblée la connaissance rationnelle à une fin éthique. Il explique son désir de trouver la joie éternelle par la connaissance de l'union du mental avec la nature. Il s'intéresse surtout aux applications techniques de sa philosophie. Il expose sa conception du rapport à la fois intellectuel et affectif entre l'homme, le monde et un Dieu rationnellement conçu comme étant absolument infini c'est-à-dire Nature. Il situe la béatitude qui est pour lui, la joie éternelle non pas dans une après-vie qu'il réfute mais dans la conscience de l'éternité même de cette vie. Le bien se caractérise par la connaissance rationnelle et intuitive qui nous indique que pour s'inscrire dans une action individuelle et collective, il faut le faire dans l'amour de la liberté pour tous. La joie véritable est la vertu elle-même et non une récompense de la vertu.

Jérémy Benthlam, en Angleterre, a orienté l'éthique vers la recherche de l'utilité sociale. C'est une nouveauté. Cette philosophie utilitariste s'oppose au droit naturel et à la tradition du contrat social de Jean-Jacques Rousseau.

Pour Kant, la joie absolue n'existe que dans une vie hypothétique post-mortem, à titre de récompense de nos bonnes actions dans cette vie. Pratiquer la vertu ne rend pas nécessairement heureux, affirme-t-il. Comme cette vie après la vie terrestre reste du domaine de la foi, la morale commande que nous agissions par devoir et non conformément au devoir pour obtenir une récompense quelconque. L'éthique déontologique correspond à la morale du devoir, au concept d'obligation. Ainsi, Kant considère l'obligation de dire la vérité comme absolue et il ne tolère aucune condition particulière. De même, il défend l'agir moral vrai qui est uniquement motivé par la raison lorsque celle-ci est dépourvue de toute émotion et de toute passion.

Au XIXème siècle, l'éthique a fait l'objet de peu de travaux philosophiques. On notera que le philosophe danois Kierkegaard a écrit deux petits traités éthico-religieux. En effet, il est certain que l'émergence et le développement dans toute la société, en Europe et dans certaines parties du monde, des idées positivistes et matérialistes pendant la Révolution industrielle, au XIXème siècle et dans la première moitié du XXème siècle ont contribué à déconsidérer la métaphysique.

La loi des trois états d'Auguste Comte accorde une valeur peut-être excessive aux sciences dites exactes. Une éthique simplement fondée sur une attitude altruiste est insuffisante pour traiter des questions de fond: les référents de Comte ignorent complètement la philosophie antique.

Dans les pays anglo-saxons et d'Europe du Nord, est apparue une philosophie analytique, qui met l'accent sur l'utilitarisme. L'éthique est perçue comme relevant de l'utilité pour la société. Ce point de vue apparaît souvent comme plus pragmatique, ou plus éclectique. William James l'a développé. Les formes de sociologie qui en ont résulté ont rendu l'articulation entre les différentes sciences moins compréhensible. L'épistémologie, qui n'était pas clairement identifiée dans la

BDD-A25342 © 2007 Galaţi University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

philosophie grecque, s'est ainsi développée afin d'obtenir une meilleure visibilité sur l'apport des différentes sciences dans le développement humain.

Actuellement, on emploie souvent le terme d'éthique pour qualifier les réflexions théoriques portant sur des pratiques et sur les conditions de ces pratiques. L'éthique est la théorie de l'action que l'homme doit mener pour bien conduire sa vie et parvenir au bonheur. En grec, éthos signifie la coutume, l'habitude, au sens de la manière de conduire sa vie au quotidien. Les comités d'éthique dans les institutions scientifiques ne sont plus rares. Il existe différentes formes d'éthique qui se distinguent par leur degré de généralité, par leur objet et/ou par leur fondement. C'est ainsi que l'usage courant du mot éthique a tendu à le rendre équivalent à celui de morale. L'éthique, conçue dans le sens de la morale, se vit d'abord comme une affaire personnelle, la conduite de chacun relevant ultimement de sa seule conscience individuelle.

Depuis quelques décennies, les enjeux de la société posent des questions d'éthique en raison de l'origine anthropique des risques contemporains, comme le changement climatique.

Devant les choix techniques en général, le philosophe allemand Hans Jonas place l'éthique dans le domaine de la responsabilité face aux risques globaux que peut faire courir la techno-science à la société civile et aux générations futures. Il préconise, avant d'utiliser une technologie, de s'assurer que toute éventualité apocalyptique soit exclue. Il exige une connaissance préalable à l'agir qu'on ne peut obtenir que par cette action elle-même. C'est ce qu'il développe dans *Le principe responsabilité*, qui est le livre de philosophie le plus publié en Allemagne. Son fameux principe de précaution apparaît ainsi étroitement lié à l'éthique puisqu'il en est une résultante. Absolument pas hostile à la technologie et au progrès, Hans Jonas désire se servir de la technique pour résoudre les problèmes posés par cette dernière. Cette philosophie est à l'origine du courant de pensée qui se manifeste dans de nombreuses rencontres internationales touchant au développement durable et à ses enjeux collatéraux.

Bien que le terme éthique n'apparaisse pas explicitement dans le titre de ses ouvrages, le philosophe Dominique Bourg a traité des aspects philosophiques et politiques des problèmes écologiques. Il a participé aux travaux de la commission Coppens pour la préparation de la charte de l'environnement qui est incluse dans le préambule de la constitution. Il appartient au Conseil National du développement durable et du comité de veille écologique de la fondation Nicolas Hulot.

Le philosophe Paul Ricœur aborde aussi les questions d'éthique, en rapport avec la responsabilité. Il nous explique que l'intention éthique, à son niveau le plus profond de radicalité,

> s'articule dans une triade où le soi, l'autre proche et l'autre lointain sont également honorés: vivre bien, avec et pour les autres, dans des institutions justes.

Pour Ricoeur, les études éthiques s'inscrivent dans une variation plus générale sur la question du sujet qui parle, agit, se raconte (identité narrative), se tient responsable. Il présente ainsi un sujet capable et actif mais indissociable d'un sujet passif et vulnérable. De ce fait, on est responsable du fragile. Responsabilité et vulnérabilité sont liées.

Jacques Monod parle d'éthique de la connaissance. En effet, l'éthique permet «une transcendance qui élève l'individu au-delà de lui-même, et même l'homme au-dessus de son espèce (…) l'éthique est l'ascèse de l'objectivité». Il veut que l'éthique définisse ce qui doit être et refuse l'aspect utilitaire qui est le «déni du rôle même de l'éthique».

Selon le philosophe américain Kurt Baier, prendre une décision morale juste implique de donner les meilleures raisons à l'appui d'une ligne de conduite plutôt qu'une autre.

BDD-A25342 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)

Remarques finales

Les courants de pensée actuels tendent à favoriser une approche rationaliste, à mettre l'accent sur le raisonnement et le processus d'argumentation lorsqu'il s'agit d'effectuer un choix à caractère éthique. Nous constatons qu'il existe donc deux types d'approche lorsqu'on parle d'éthique. L'une, en pensée théorique se fonde sur les principes de l'action morale et s'oriente vers une théorie pure. A partir des fondements théoriques de la première approche, la seconde se tourne vers les applications, les dispositifs pratiques, les procédures. Nous avons donc deux démarches, l'une théorique et l'autre tournée vers les problèmes concrets qui considèrent la théorie comme un outil. Les deux se complètent car le rôle de l'éthique ne consiste pas uniquement à analyser et clarifier les dilemmes moraux mais également à leur chercher des réponses.

Conclusion

La solidarité et la coopération nationales et / ou internationales, qu'illustrent le volontaire et le bénévole, répondent à un engagement citoyen essentiel. L'éthique, qu'elle soit théorique ou appliquée, une réponse finale ou une obligation se trouvent au cœur même de la réflexion et de l'action du citoyen engagé. Plus qu'une valeur, elle doit devenir le fondement principal de toute œuvre humanitaire ou autre pour éviter toute déviance comportementale qui, malheureusement, caractérise parfois, l'humain.

Bibliographie

*** 2004. *L'idée républicaine aujourd'hui: guide républicain*, Ministère de l'Education nationale, Enseignement supérieur et Recherche, juin 2004. Paris: 'Édition Delagrave.
ABELIO, R.1994. *Fondements d'éthique*. Paris: Éditions de Lherne.
ARISTOTE. 1965. *Éthique de Nicomaque*. Paris: Garnier-Flammarion.
AURAY, N. 1997. *Cognition et information en société*. Paris: Éditions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
BECKER, H. 1970. *Sociological Work. Method and Substance*. Chicago: Adline Publishing Company.
BOLTANSKI, L et THÉVENOT L. 1991. *De la justification, les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard.
BOSS, G. 1988. *Ethique et liberté, doctrines et concepts 1937-87, rétrospectives et prospectives: 50 ans de philosophie de langue française*. Paris: Editions André Robinet, Vrin.
GÉLINIER, O. 2005. *Anthologie sur l'éthique*, recueil de textes. Paris: le Cercle d'éthique des affaires.
HANS, J. 1979. *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, traduction française. Paris: Editions du Cerf, 1990.
KANT. 2003. *La critique de la raison pratique*, essais. Paris: Flammarion.
LAPOUJADE, D. 2007. *William James: empirisme et pragmatisme*. Paris: Empêcheurs de Penser en Rond.
MONOD, J. 1988. *Pour une éthique de la connaissance*, textes réunis et présentés par Bernardino Fantini. Paris: La Découverte, collection Histoire des sciences.
MOSCOVICI, S et W.Doise 1992. *Dissensions, consensus*. Paris: PUF.
MORIN, E. 2004. *La méthode 6. Ethique*. Paris: du Seuil.
RICOEUR, P. 1988. *Philosophie de la volonté*, T1, *Le volontaire et l'involontaire*. Paris: Aubier.
RICOEUR, P. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris: Seuil, collection l'ordre philosophique.
RICOEUR, P. 1995. *Ethique et responsabilité*. Paris: La Baconnière.
RICOEUR, P. 2004. *Parcours de la reconnaissance. Trois études*. Paris: Stock.

BDD-A25342 © 2007 Galați University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:58:29 UTC)